

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

Petite section bilingue
Année scolaire 2021_22

- 2 photos d'identité (**TRÈS URGENT ! A FOURNIR DÈS LE JOUR DE LA RENTRÉE !**)
- 1 attestation d'assurance comportant les clauses suivantes : **responsabilisé civile et individuelle accident (obligatoire en cas de sortie scolaire)**
- 1 petit cahier 17 x 22 (96 pages) avec un protège cahier **transparent et incolore**
- 1 porte-vues (160 vues) personnalisable (**avec pochette transparente sur la couverture**)
- 1 tablier en tissu **avec une grande attache**
- 1 paire de patins de sport (**pas de pantoufles**) avec fermeture scratch (type « Decathlon »)
- 1 sac en tissu de taille suffisante pour contenir un grand album jeunesse
- 2 boîtes distributrices de mouchoirs en papier
- 1 flacon de savon liquide
- 1 sac à dos pouvant contenir un petit cahier (**pas de sac à roulettes, svp**)
- 1 serviette de table (**pas de torchon, de serviette éponge, ni de bavoir**)
- 1 gobelet en plastique (**pas de gourde**)

Tout le matériel devra être rapporté le jour de la rentrée dans un grand sac de courses marqué au nom de l'enfant et déposé à l'arrivée. Ce sac sera rendu ultérieurement.

Merci de bien contrôler l'ensemble du matériel avant remise, pour éviter à notre ATSEM, un travail de gestion fastidieux supplémentaire.

Les vêtements et l'ensemble du petit matériel doivent être marqués au nom de l'enfant.

Tous les tabliers et chaussons sans nom et sans attache vous seront immédiatement retournés.

Tout au long de l'année pensez à équiper votre enfant :

- D'une veste ou d'un manteau imperméable à capuche les jours de pluie
- D'une casquette marquée au nom de l'enfant les jours de grande chaleur

Collations et boissons à l'école

Les enfants qui n'ont pas pris de petit déjeuner avant de venir à l'école pourront le prendre à leur arrivée, durant le temps d'accueil, à une table prévue à cet usage. Ils apporteront des aliments faciles à consommer et ne nécessitant pas de préparation particulière de la part de l'équipe éducative.

Le gobelet fourni sera conservé à l'école et de l'eau sera proposée aux enfants au retour de la récréation ou à la demande.